



Communiqué de presse

Lundi 15 avril 2019

La Ville de Paris annonce un plan d'action pour améliorer rapidement la situation dans les quartiers populaires

Missionnés par Anne Hidalgo, Emmanuel Grégoire et Colombe Brossel présentent leur plan pour renforcer l'action municipale, dans l'ensemble des quartiers populaires et plus particulièrement encore dans le Nord-Est parisien. Ce plan d'action vise notamment à apaiser l'espace public et à améliorer la vie quotidienne.

Depuis 2001, la Ville de Paris est pleinement mobilisée pour les quartiers populaires. 1€ sur 4 du plan d'investissement de la mandature est ainsi orienté vers ces quartiers. Cependant, depuis 2015, ils connaissent plusieurs difficultés : trafic et consommation de drogues, occupation illégale de l'espace public, nuisances sonores, grande précarité... ce plan d'action vise à renforcer l'action de la Ville et à mettre en oeuvre des réponses globales aux nouveaux phénomènes qui surgissent dans ces quartiers pour améliorer concrètement la vie des Parisiennes et des Parisiens.

Il concentre son action sur :

- **La tranquillité et la sécurité publiques : des renforts concentrés sur le Nord-Est parisien et une action volontariste contre les nuisances commerciales**
 - o Des renforts importants dans les 10^e, 18^e et 19^e arrondissements avec une brigade présente au quotidien, 7 jours sur 7, sur le quartier de la promenade urbaine Barbès-Stalingrad (35 agents) et la présence renforcée d'effectifs sur les places, les sorties de métro, les parcs et jardins.
 - o La création d'une équipe parisienne de médiation, mobilisée notamment dans la prévention des rixes, avec le recrutement de 30 agents supplémentaires.

Contact presse :

Antoine Demière – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

- Des actions coordonnées avec l'ensemble des partenaires pour lutter contre les commerces sources d'incivilités et de désordres récurrents, notamment via des procédures d'expropriation.
 - La mise en place d'une politique de diversification commerciale avec l'expérimentation du droit de preemption des baux commerciaux.
- **L'emploi : un programme ambitieux de formation de 1 000 Parisiennes et Parisiens des quartiers populaires**
- "Tous en Jeux", doté de 1M€, il s'agira d'un dispositif concret pour permettre de la création d'emplois ciblée sur ces quartiers, dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.
- **Les familles : une reconquête de l'espace public**
- Une extension de l'opération "Paris Respire" à Château-Rouge dans le 18e arrondissement sur une surface cinq fois plus grande et une étude en cours pour la création d'un dispositif "Paris Respire" aux abords du Faubourg Saint Denis.
 - De nouvelles rues aux enfants, rue de Panama et rue du Suez (18e), quai de Loire et rue Eugénie Cotton (19e).
 - De nouveaux projets de Ludomouv' dans les parcs, les jardins et les places, animés par des associations, pour proposer aux familles et à leurs enfants des activités ludiques et gratuites – notamment Parc de Belleville (20e), place Marcel Achard (19e) et Église St Vincent de Paul (10e) et d'autres à venir, notamment dans le 12e arrondissement.
- **L'attractivité : la mise en valeur d'un territoire dynamique**
- L'ouverture au public à l'été de la promenade urbaine sur le tronçon Barbès-Stalingrad, sous le métro aérien, avec de l'agriculture urbaine, des commerces de street-food, une démarche artistique et des activités festives et temporaires.
 - Un grand événement festif et populaire, Canal en Scène, le long du Bassin de la Villette le 29 juin prochain, avec une compétition sportive à destination des jeunes de tout Paris, un bal populaire et un spectacle son/lumière/eau inédit autour du Canal !
- Accompagner les acteurs des quartiers populaires :
- soutien accru aux associations des quartiers populaires pour pérenniser leurs postes de salariés permanents
 - renforcement des moyens pour financer les projets des associations en faveur des habitants des quartiers populaires (emploi, éducation, culture, seniors, etc.)
 - Renforcer le dispositif de réussite éducative pour accompagner davantage d'enfants dans leurs parcours éducatif

"Ce plan d'action, qui comprend des mesures ciblées, concrètes et efficaces, va permettre d'améliorer rapidement les situations difficiles que connaissent les Parisiennes et les Parisiens des quartiers populaires. Mais il va aussi permettre de mettre en avant leur jeunesse, leur dynamisme, leur histoire, les solidarités fortes qui

s’y rencontrent, les initiatives multiples qui s’y développent et l’engagement de ses acteurs locaux” souligne Emmanuel Grégoire, Premier adjoint, Chargé de toutes les questions relatives au budget, à la transformation des politiques publiques et aux relations avec les arrondissements

“Emploi, éducation, cadre de vie, lien social... Grâce au plan d’action demandé par la Maire de Paris, nous amplifions l’engagement tenu depuis cinq ans : donner la priorité aux 350 000 Parisiennes et Parisiens des quartiers populaires et lutter contre les inégalités territoriales. C’est aussi un signal important pour l’ensemble de nos partenaires compétents : Préfecture de Police, ARS, Préfecture de Région, Education Nationale, Pôle Emploi, RATP... Les enjeux dépassent bien sûr les compétences de la Ville, la mobilisation de tous les acteurs sera essentielle ” ajoute Colombe Brossel, Adjointe en charge de la sécurité, de la prévention, des quartiers populaires et de l’intégration.

[L’intégralité du Plan en faveur des quartiers populaires est à télécharger ici](#)